



Edito

Se former tout au long de la vie

Au regard de la conjoncture actuelle, la formation syndicale est un outil de développement non négligeable tant pour notre organisation que pour les adhérents et les militants.

Les temps changent, notre société évolue, nos repères disparaissent. Nous aspirons à une forme d'engagement modulable, discuté, révisable mais également ciblé en fonction de nos aspirations et de nos compétences acquises mais aussi en devenir.

En devenir, parce qu'en retraite notre environnement change du tout au tout, les contextes et les problématiques nous sont inconnus. Les moyens d'action sont à réinventer et il nous faut parfois composer avec nos capacités physiques qui se modifient.

La formation peut permettre à tous :

- de maintenir ses compétences tout en les développant,
- d'actualiser ses connaissances et de les partager car elles peuvent servir de repère pour les Jeunes retraités de demain,
- d'aider un ami, un voisin, un adhérent à résoudre un problème,
- de contribuer aux prises de décisions dans les différentes instances internes et externes où nous siégeons,
- de participer à l'évolution de notre organisation.

La formation peut prendre plusieurs formes :

La lecture de nos publications, nos sites Internet, la participation à la vie de section, les journées thématiques, les journées de formations – (Cf. article ci-dessous).

Tous ces moyens de formation sont à notre disposition pour nous permettre d'être acteur dans nos vies, sur nos territoires, dans notre organisation afin que les retraités d'aujourd'hui que nous sommes, puissent contribuer à la responsabilité sociétale de la CFDT pour les retraités de demain.

Michèle VERMERSCH
Responsable Formation

Sommaire

Stages URR p 1

**UFC Que Choisir
Cotisations 2018** p 2

**Accueil des nouveaux
adhérents** p 3

L'action EHPAD p 4

*Sont jointes à ce bulletin,
une invitation à une réunion
"logement" le 20 mars 2018
et une information sur
l'opération "partage de toit"*

Stages proposés aux adhérents CFDT Retraités par l'Union Régionale Retraités CFDT Hauts-de-France

- ✚ Accueillir les nouveaux retraités
- ✚ Prendre sa place dans la CFDT Retraités
- ✚ Égal accès aux soins et parcours de santé
- ✚ Comprendre les indices du pouvoir d'achat
- ✚ Mieux comprendre la fiscalité et les mécanismes financiers

- ✚ Les systèmes de retraite
- ✚ Rôle et place des retraités dans le logement
- ✚ Écrire pour être lu
- ✚ Informatique : publipostage, Excel...
- ✚ Réseaux sociaux

**Pour tout renseignement supplémentaire,
contacter Michèle VERMERSCH vermerschmichele59@gmail.com ou tél. : 06 41 09 91 24**

L'ULR de Lille pose le débat avec l'UFC Que Choisir



L'ULR de Lille a invité M. Brehon, président de l'Association Que Choisir des Hauts-de-France pour débattre sur le thème *Etre des citoyens avertis dans la jungle de la consommation*.

Nous étions 22 adhérents ce 11 janvier 2018 dans les locaux de la CFDT.

M. Brehon nous a présenté l'objectif de son association qui comme la CFDT, veut garder son indépendance financière, pour informer, conseiller et défendre les consommateurs. L'association travaille avec des enquêteurs de terrain bénévoles qui recueillent sur l'ensemble du territoire, des informations sur les prix et les pratiques des professionnels.

Leurs thématiques: la consommation, les produits high-tech, l'électroménager, la maison, la santé, l'argent, le droit, la justice, les loisirs...Nous avons trouvé plusieurs similitudes avec la CFDT :

- travail en commissions: santé, environnement, information, formation,
- présence des consommateurs dans plusieurs instances : sanitaires, groupes de travail sur des questions d'environnement, bureau européen des organisations de consommateurs,
- écoute, aide, conseil des adhérents pour régler un litige.

Le travail est toujours fait avec le consommateur, appelé à devenir adhérent, mais pas à la place de l'adhérent. C'est toujours ce dernier qui décide en fait de l'action qui sera entreprise. La rencontre s'est terminée par un débat entre les adhérents CFDT et le Président de UFC Que Choisir. Il est reparti avec l'enquête-logement de l'UCR CFDT.

Une première rencontre intéressante qui nécessitera des suites.

Cotisations 2018

**Pour 2018, il n'y a pas d'augmentation des cotisations.
Pour les adhérents qui paient par chèque (1), adresser le, le plus vite possible (2),
si vous ne l'avez pas encore fait, à votre section ou
directement à l'UTR CFDT- 254 Bd de l'Usine - 59000 LILLE
MERCI**

- (1) La cotisation représente 0.5% de l'ensemble des retraites annuelles (20000 € de retraite annuelle correspondent à une cotisation annuelle de 100 € sur laquelle vous récupérez 66 € de crédit d'impôt)
- (2) De préférence avant juin, vous facilitez ainsi le travail des militants.

Un après midi dynamique, riche en échanges avec les nouveaux retraités CFDT

Le 16 janvier 2018, pour la deuxième année consécutive, la commission développement de l'UTR a proposé d'inviter à une rencontre conviviale les nouveaux adhérents CFDT Retraités 2016 et 2017 et les participants au salon SenioRêva qui avaient laissé leurs coordonnées au stand CFDT.

Nous étions une quarantaine dont une vingtaine de nouveaux adhérents et une personne rencontrée à SenioRêva. Tous ont eu l'occasion de découvrir :

- les militants de leur section et les différentes commissions de l'UTR (formation, santé, information, loisirs),
- les revendications des Retraités CFDT: tiers payant, indexation des pensions sur les salaires et plus sur les prix et la récente enquête logement,
- les services : Cezam, la mutuelle MGEN Filia.

Ils ont pu regarder plusieurs diaporamas. L'un présentait le syndicat CFDT des Retraités, un autre portait sur les sorties loisirs et culturelles organisées par les sections ou l'UTR, et le troisième reprenait l'activité de l'UTR avec les manifestations, les rencontres débats, les congrès...

L'après midi se termina par le partage de la galette et un bon verre de cidre, expérience intéressante à renouveler ! La personne non adhérente s'y est bien retrouvée et peut être nous rejoindra-t-elle !





La CFDT Retraités a soutenu cette action engagée dans les EHPAD par la Fédération CFDT Santé Sociaux et l'appel intersyndical à la grève du 30 janvier 2018. L'amélioration des conditions de travail des personnels est un gage de meilleure qualité de vie des résidents.

La CFDT exige :

- l'embauche immédiate de personnels qualifiés,
- l'application d'un salarié par résident, telle que prévue par le Plan Solidarité Grand Age,
- l'abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD,
- l'arrêt des baisses de dotations et l'exigence du maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés,
- l'amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières,
- l'amélioration de la qualité de vie pour les résidents.

Des adhérents de l'UTR CFDT Métropole Lilloise ont participé à la distribution de tracts dans différentes EHPAD : les Bateliers, les Ogiers à Croix, les Aulnes à Hem, Ronchin....

Il est à noter que des directeurs ou directrices d'EHPAD soutiennent l'action des salariés.

A 14 h, une quarantaine d'adhérents CFDT Retraités se sont retrouvés place de la République à Lille, face à la Préfecture, avec les salariés CFDT Santé Sociaux, les autres organisations syndicales et l'AFAR (Associations des Familles des Aînés Résidents en Ehpads) pour exprimer au Gouvernement par l'intermédiaire du Préfet, leur exaspération devant une telle situation de dégradation de l'accompagnement des personnes âgées.

L'insuffisance des effectifs dans les établissements est incompatible avec les objectifs de bienveillance, partagés par tous.

Le déblocage de 5 millions d'euros pour les EHPAD des Hauts-de-France, annoncé par la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé, est loin d'être suffisant.

